

Le 14 JUNE tous en Grève et en manifestation à PARIS POUR LE RETRAIT DE LA LOI « TRAVAIL »

RAPPEL DES 4 POINTS FONDAMENTAUX DE LA LOI «TRAVAIL»



1/**Inversion de la hiérarchie des normes** : C'est la fin de cette "pyramide" de droits : l'accord de branche doit être plus favorable que la loi, l'accord d'entreprise doit

être à son tour plus favorable que l'accord de branche et enfin, le contrat lui-même doit être plus favorable que l'accord d'entreprise pour le salarié. Avec la loi c'est un code du travail par entreprise pour favoriser la concurrence entre salariés.

2/**Le référendum dans l'entreprise** : c'est le chantage à l'emploi gravé dans le marbre, ou tu travailles plus sans augmentation de salaire, où on ferme l'entreprise. Le pistolet sur la tempe de tous les travailleurs !

3/**Le licenciement économique** : Les juges n'ont plus la possibilité d'apprécier la réalité des difficultés

économiques invoquées par l'entreprise ! Celles-ci peuvent licencier encore plus facilement pour motif économique même si elles réalisent des bénéfices. En pratique, cela signifierait qu'une entreprise de 20 salariés qui rencontrerait une baisse des commandes pendant 2 trimestres consécutifs pourrait licencier ses salariés pour motif économique quand bien même son chiffre d'affaire serait toujours élevé ! Les bénéfices élevés n'empêchent donc pas de licencier pour motif économique !

4/**La médecine du travail modifiée** : Finie, la traditionnelle visite médicale d'embauche pour les salariés ? C'est en tout cas ce que propose le projet de loi. Les visites seraient moins fréquentes pour l'ensemble des travailleurs, avec une première visite assurée non pas par un médecin mais par une équipe pluridisciplinaire, composée par exemples d'infirmiers avec un rallongement du délai actuel de deux ans pour la plupart des salariés.

Pour monter en car à Paris le 14 juin. Inscrivez-vous :

UD – CGT	02.35.58.88.60	ud76@cgt.fr
UD – FO	02.35.70.26.40	udfo76@force-ouvriere.fr
SOLIDAIRES	02.35.63.20.20.	hamichenoura@yahoo.fr
FSU	02.35.72.90.24.	fsu76@free.fr

Les secteurs en grève tiennent bon : la CIM, la raffinerie de Gonfreville, les cheminots ont reconduit la grève lundi 6 juin.

Pour conforter et amplifier la grève et les mobilisations :

Le 9 juin tous en grève et en manifestations

- au Havre 10 h 30 à Franklin
- à Rouen 10 h 30 Cours Clemenceau

La démocratie ayant un sens pour les salarié(e)s, les jeunes, les privé(e)s d'emploi, les retraité(e)s, les organisations syndicales et de jeunesse, mobilisées depuis presque 3 mois décident d'une VOTATION CITOYENNE dans les entreprises, les administrations et les lieux d'étude

La mobilisation puissante des salarié(e)s, jeunes, privé(e) d'emploi et retraité(e)s s'est construite dans le pays pour combattre le projet de Loi Travail et porter l'exigence de nouveaux droits sociaux pour les salarié(e)s. **Pour toute réponse le Gouvernement a choisi le déni de démocratie avec l'utilisation du 49.3, puis l'autoritarisme et la répression.**

La votation citoyenne organisée par les 7 organisations syndicales doit permettre à tous les salarié(e)s, jeunes, privé(e)s d'emploi, retraité(e)s et citoyen(ne)s de s'engager dans la mobilisation.

**PARTICIPEZ-Y
EN DEPOSANT LE BULLETIN DE VOTE !**



CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNEF, UNL, FIDL

Nom, prénom (facultatif) : _____

Salarié-e du public

Salarié-e du privé

Etudiant-e/lycéen-ne

Retraité-e

Privé-e d'emploi

Lieu de travail ou d'étude : _____

Retrait du projet de loi travail Pour Contre

Faut-il aujourd'hui des droits nouveaux pour les salarié-e-s, jeunes, privé-e-s d'emplois et retraité-e-s
Oui Non

Signature :

Commentaires :